

BILAN

2023-2024

TABLE DE CONCERTATION

Table des matières

Bilan des travaux des membres de la Table de concertation – 2023-2024	1
Une démarche axée sur la création de valeur pour la population québécoise.....	1
Travaux et réflexions pour favoriser des approches concertées pour l'implantation des recommandations formulées par l'Institut et des guides produits	1
Résumé des pistes d'actions identifiées	2
Quelques exemples d'actions en cours découlant des pistes identifiées par les membres.....	2
Barrières et facilitateurs à l'implantation des recommandations	3
Éléments spécifiques sur certains types d'outils	3
Travaux et réflexions pour le développement du plan stratégique 2024-2028	4
Quelles sont les suites?	4

@ Gouvernement du Québec, 2026

Ce document peut être utilisé, reproduit, imprimé, partagé et communiqué, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, éducatives ou de recherche uniquement, à condition que l'INESSS soit dûment mentionné comme source. Les photos, images ou figures peuvent être associées à des droits d'auteur spécifiques et nécessitent une autorisation de la part de l'INESSS avant utilisation. Tout autre usage de cette publication, y compris sa modification en tout ou en partie ou visant des fins commerciales, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'INESSS. Une autorisation peut être obtenue en formulant une demande à droitdauteur@inesss.qc.ca.

Bilan des travaux des membres de la Table de concertation – 2023-2024

Le mandat de la Table de concertation, défini dans la [Loi sur l'INESSS](#), est de « conseiller l'INESSS dans la détermination des sujets prioritaires à examiner et de favoriser des approches concertées pour l'implantation des recommandations formulées par l'Institut et des guides qu'il produit ». Cette instance consultative vise à renforcer les efforts de l'INESSS pour prendre davantage en considération les savoirs, l'expérience et les intérêts des divers acteurs du réseau en amont et en aval de ses évaluations, et ce, en concordance avec les activités de ses autres comités. La Table de concertation compte 15 membres représentatifs des différents groupes à qui s'adressent les recommandations et les guides de l'INESSS. Elle est ainsi constituée de 5 patients ou usagers, proches aidants ou citoyens et de 5 dirigeants et 5 professionnels du réseau de la santé et des services sociaux.

Une démarche axée sur la création de valeur pour la population québécoise

Au cours de l'année 2023-2024, les membres de la Table de concertation se sont penchés sur le deuxième volet du mandat de la table soit de favoriser des approches concertées pour l'implantation des recommandations formulées par l'Institut et des guides produits. Pour conseiller et guider les actions de l'Institut à cet effet, en plus de leur propre expérience dans le réseau, les membres ont pu s'inspirer des travaux d'autres organisations qui leur ont été présentés. Également, les membres ont été appelés à contribuer aux réflexions entourant le développement du [plan stratégique 2024-2028](#).

Travaux et réflexions pour favoriser des approches concertées pour l'implantation des recommandations formulées par l'Institut et des guides produits

Les travaux ont permis d'échanger et de faire ressortir des éléments clés pour optimiser l'utilisation, l'adoption et l'implantation des recommandations. Des pistes d'amélioration et d'action concrètes ont été discutées ainsi que les barrières et facilitateurs. Finalement, les membres se sont aussi intéressés à certaines productions plus spécifiques et ont formulé des rétroactions constructives pour les améliorer.



Résumé des pistes d'actions identifiées

Afin de soutenir la diffusion des productions de l'Institut : • Faciliter le repérage et la consultation des productions sur le site web. • Optimiser les efforts de diffusion (stratégies dynamiques et adaptées). • Cibler les groupes pour une diffusion efficace. • Collaborer avec des relayeurs, dont des structures et personnes clés dans le réseau, incluant les associations et regroupements de patients, les pharmaciens, les milieux académiques, etc.	Afin de soutenir l'utilisation des productions de l'Institut : • Fournir des productions les mieux adaptées possibles aux besoins des utilisateurs (format, contenu). • Faciliter l'utilisation des productions de l'Institut en misant sur des moyens dynamiques dont des webinaires. • Faciliter l'utilisation des productions de l'Institut en ajustant la licence et les droits d'utilisation. • Améliorer l'utilisabilité des recommandations en impliquant davantage les usagers, les professionnels et les gestionnaires.	Afin de soutenir l'implantation des recommandations formulées par l'Institut : • Documenter les initiatives d'implantation des recommandations formulées par l'Institut pour inspirer le réseau et mieux comprendre les facteurs d'influence à l'implantation. • Explorer les possibilités pour développer une offre de formations reconnue. • Fournir des outils de soutien à l'implantation adaptés et coconstruits avec des professionnels et des gestionnaires des milieux.
--	---	---

L'ensemble des pistes d'actions identifiées a permis d'alimenter les priorités du chantier sur le rehaussement de la valorisation des productions de l'INESSS qui vise à réaliser des productions répondant aux besoins de ses publics cibles et de ses utilisateurs.

Quelques exemples d'actions en cours découlant des pistes identifiées par les membres :

- Un nouveau format d'outil de diffusion, le sommaire en une page, a été créé en cohérence avec les pistes soulevées par les membres et afin de répondre à des besoins exprimés par les utilisateurs. Les premiers sommaires ont été partagés aux membres de la Table qui les ont jugés très pertinents et bien conçus.
- La licence régissant les conditions de réutilisation et de distribution de certains produits de l'INESSS a été revue et modifiée afin de permettre une utilisation plus large des productions de l'Institut.
- Un projet pilote est en cours avec des organismes accréditeurs pour le développement professionnel continu des professionnels de la santé et des services sociaux afin d'explorer de nouvelles stratégies pour favoriser la promotion des activités de développement professionnel.
- Des améliorations ont été apportées dans les moyens de diffusion dont l'INESSS Express mais également sur les médias sociaux pour soutenir une diffusion large des productions de l'Institut.



Barrières et facilitateurs à l'implantation des recommandations

Les membres ont identifié différents éléments pour favoriser un transfert des connaissances efficace dont la formulation de recommandations alignées sur les besoins et les priorités des milieux et des personnes visés, des formats de productions et d'outils adapté aux besoins des utilisateurs et l'accessibilité des recommandations et des productions.

Les membres ont également souligné que la méconnaissance de l'organisation par le réseau de la santé et des services pouvait limiter l'impact des travaux de l'Institut. Également, différents défis et éléments liés au contexte dans le réseau de la santé et des services sociaux pouvaient limiter l'adoption des pratiques, tout comme l'applicabilité et l'accessibilité des recommandations par le réseau.

Éléments spécifiques sur certains types d'outils

À la suite des recommandations des membres lors de la session de la Table en 2022-23, l'Institut a réalisé un nouveau type d'outil de diffusion, le sommaire en une page. Les membres se sont penchés sur celui-ci et l'ont jugé bien conçu. De plus, les membres ont souligné les avantages qu'un sommaire en une page présentait pour faire circuler l'information dans le contexte actuel (circulation d'informations rapide et constante, exposition à de multiples sources d'informations).

Au cours de la dernière année, un projet impliquant une demande du MSSS pour soutenir les milieux dans l'implantation des recommandations a été réalisé. Ce projet a mené à la conception d'outils de soutien : un questionnaire sur les leviers et obstacles et deux outils réflexifs sur les rôles et responsabilités et sur les écarts de pratique. Les membres ont apprécié ces outils et particulièrement le fait qu'ils soient arrimés avec les pratiques cliniques. Les membres ont rappelé l'importance de considérer les usagers comme partenaire de l'adoption et l'implantation des pratiques.

Finalement, les membres se sont penchés sur quelques outils destinés aux usagers, aux patients et aux proches afin d'identifier les thématiques qui pourraient bénéficier le plus de ce type d'outils dans un contexte de ressources limitées. Les membres ont exprimé que ces outils peuvent répondre à des besoins des cliniciens qui souhaitent bien informer les personnes ou encore les soutenir dans l'autogestion de leurs symptômes. Les membres ont fourni plusieurs rétroactions pour en améliorer la qualité dont une sensibilité accrue pour le niveau de littératie des lecteurs et davantage d'informations sur les impacts environnementaux lorsque pertinent. Finalement, les membres ont rappelé que ces outils ne peuvent se substituer à l'enseignement des professionnels et il doit être clair que ce sont des stratégies de soutien dans le suivi clinique.



Travaux et réflexions pour le développement du plan stratégique 2024-2028

Les travaux ont permis de faire ressortir différents enjeux et aspects à considérer dans le développement du plan stratégique dont :

- Promouvoir des pratiques collaboratives dans l'élaboration des productions de l'Institut et en particulier avec des usagers, des patients et des proches afin de s'assurer de la meilleure réponse possible aux besoins de ceux-ci.
- Promouvoir des partenariats entre l'Institut et les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux afin de demeurer alignés sur les besoins et les priorités du terrain.
- Focaliser sur l'évaluation de la pertinence afin d'identifier les interventions à haute et faible valeur.
- Prioriser les évaluations portant sur les services de première ligne incluant les services sociaux et de santé mentale.
- Faciliter l'autogestion des symptômes et des conditions par des pratiques et des recommandations favorisant le partenariat et le dialogue entre le professionnel et le patient.

Également, trois objectifs du plan stratégique ont été développés d'après les orientations de la Table de concertation :

- Objectif 2.1 : Appuyer des parcours de soins et services optimaux en première ligne et dans les services de proximité.
- Objectif 2.2 : Accroître l'utilisation de nos produits de connaissances en collaboration avec nos publics cibles.
- Objectif 3.2 : Consolider l'impact de notre mission pour la population.

Quelles sont les suites?

Les sujets proposés par les membres de la Table de concertation ont été pris en compte dans le développement du plan stratégique. Actuellement, les travaux se poursuivent à l'interne pour définir précisément les indicateurs ainsi qu'un plan d'action pour chaque indicateur afin de réaliser nos ambitions stratégiques. Également, dans la foulée de ces travaux et en cohérence avec les orientations de la Table de concertation, l'Institut a modifié son énoncé de vision qui est maintenant de *Produire un impact tangible sur le bien-être collectif en mobilisant les savoirs*.

Le bilan des travaux est également pris en considération dans le cadre du chantier sur le rehaussement de la valorisation des productions de l'INESSS, dans l'optique de réaliser des productions qui répondent aux besoins de ses publics cibles et de ses utilisateurs.

Finalement, dans une perspective stratégique, les membres de la Table de concertation vont être appelés, au cours de l'année 2024-2025, à réfléchir sur la détermination de stratégies et de pratiques efficaces pour prioriser les travaux de l'Institut.

Siège social

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
418 643-1339

Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
514 873-2563

inesss@inesss.qc.ca
inesss.qc.ca

